

État des lieux de l'EVARS 2023-2024 Alpes-Maritimes

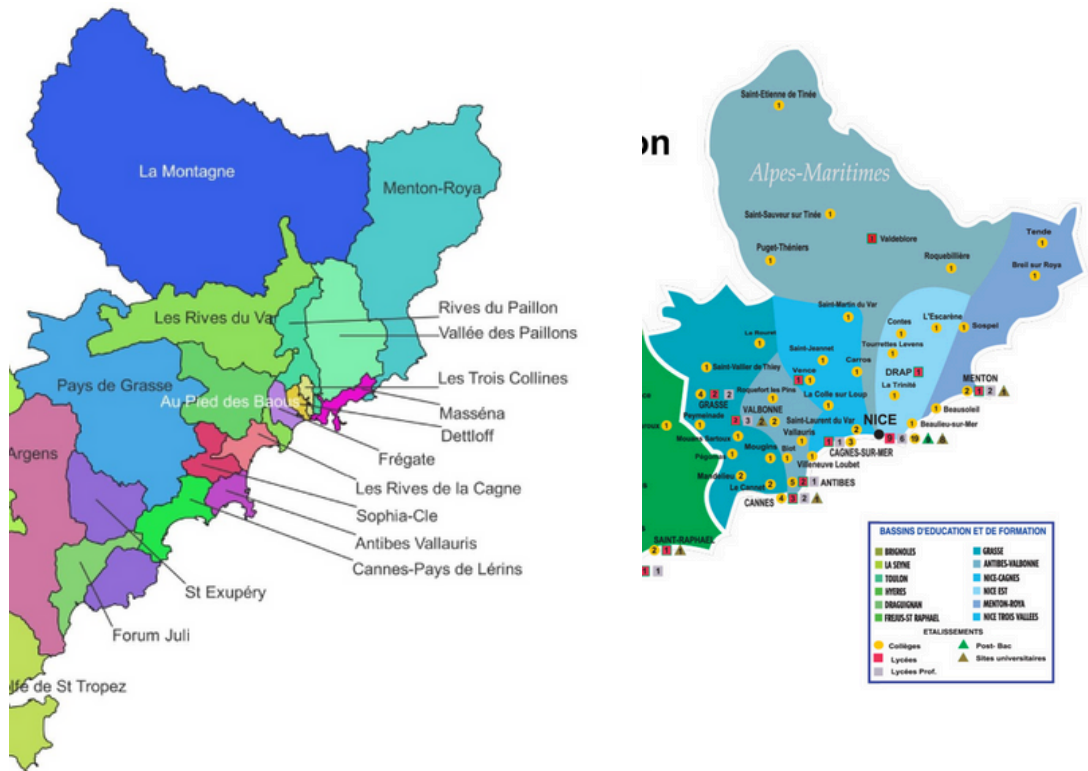
Les travaux menés se sont appuyés sur l'exploitation des résultats d'un questionnaire partagé en janvier 2025 auprès du réseau d'acteur·trices du territoire dans le domaine de l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) concernant les actions menées au cours de l'année scolaire 2023-2024. Sur 10 structures référencées dans le département, 8 ont répondu. Taux de réponse, 80%.

Nombre d'élèves touché·es par au moins une séance / établissements

	Par les 5 structures répondantes du réseau EVARS	Total d'élèves scolarisé·es dans le département 06 en 2023-2024	Part d'élèves ayant bénéficié d'une séance EVARS
Ecoles Primaires	53	101 155	0.001
Collèges	4378	53 209	8.2%
Lycées	3086	36 498	8.5%
Total	7517	190 862	3.9%

Les 8 structures ayant répondu au questionnaire cette année permettent d'établir un échantillon représentatif de l'EVARS dans le département. Cet échantillon est réalisé sur la base de notre connaissance des partenariats et du terrain car il n'existe pas à l'heure actuelle de liste officielle des structures qui font de l'EVARS dans le département.

Le découpage territorial du territoire



Le département des Alpes Maritimes est divisé en 15 réseaux d’éducation. En 2023-2024, la part des élèves ayant bénéficié d’une séance par une structure extérieure est comprise entre :

- 0 et 4% dans 5 réseaux (Dettloff, Antibes Vallauris, Sophia Cle, Cannes Pays de Lerins, Les Rives de la Cagne)
- 7 et 20 % dans 6 réseaux (Les Rives du Var, Pays de Grasse, Fregate, Au Pieds des Baous Menton Roya, Les Rives du Paillon)
- Plus de 20% dans 3 réseaux (Les Trois collines, Massena, Vallée des Paillons, La Montagne)

Structures intervenant dans le champ de l’EVARS ayant répondu au questionnaire

- Mutualité française
- Service prévention de la direction de la santé et de l'enfance du Conseil départemental des Alpes Maritimes
- CIDFF 06
- SOS homophobie
- Les ouvreaurs
- AFCCC06
- Crips Sud
- Planning Familial 06

Etablissements	Total 06	Ayant reçu une structure	%
Ecoles	579	5	0.9%
Collèges	92	63	68.5%
Lycées	52	23	44.2%

- En 23/24, plus des deux-tiers des collégiens du département ont bénéficié d’une séance animée par une structure du réseau EVARS 06.
- Au total, 1 636 élèves d’établissements situés en QPV ont bénéficié d’une séance d’EVARS en 2023-2024, soit 9.5% des élèves ayant bénéficié d’une séance par une structure extérieure.
- Sur les 8 établissements prioritaires, 3 sont classés REP+. Ces trois établissements ont bénéficié d'interventions d'une structure extérieure en 2023-2024.

Préconisations

- Proposer aux acteurs de travailler sur les outils d'évaluation de leurs actions pour améliorer la visibilité des actions, leur analyse et tendre vers une démarche d'uniformisation des outils d'évaluation dans une perspective de montée en expertise vis-à-vis des financeurs ;
- Soutenir les acteurs pour qu'ils s'appuient sur des données probantes pour légitimer leurs actions ;
- Défendre la valeur ajoutée des structures à mettre en place ces séances du fait de leur formation, des outils proposés et de leur place vis-à-vis des élèves (différentes de celles d’un·e enseignant·e) ;
- Développer l’analyse territoriale des données pour envisager des réponses humaines et financières dans les zones sous-dotées moins accessibles
- Organiser la veille sur les questions de l’EVARS pour faire le lien avec les nouveaux programmes de l’EN.